

Le Proviseur
Aux parents d'élèves du LFC

Réf. : 2627DIR04

Le Caire, le 30 septembre 2026

Elections des représentants des parents aux Conseils d'école et d'établissement

Consignes de vote

Du 04 au 07 octobre, vous voterez pour vos représentants dans les instances du LFC.

Dates des élections

Du dimanche 04 octobre 8h00 au mercredi 07 octobre 2026 16h00.

Listes des candidats

Les listes de candidats à ces élections sont consultables depuis le 30 septembre sur notre [site internet ici](#).

- Liste des représentants pour le Conseil d'établissement [consultable ici](#) (liste unique).
- Liste des représentants pour le Conseil d'école [consultable ici](#) (liste unique).

Modalités de vote

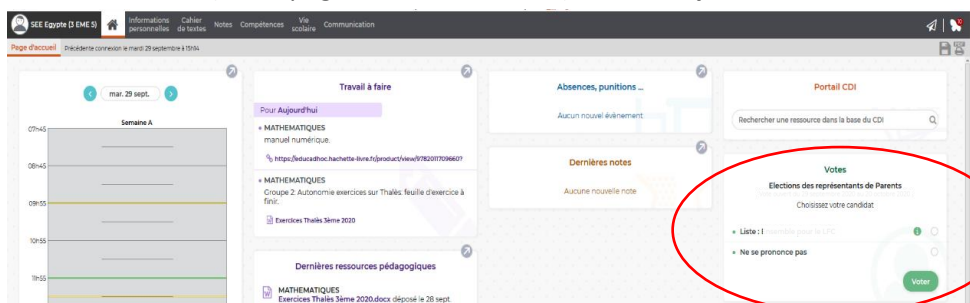
Les élections se font uniquement de manière électronique (via Pronote). Au cas où vous n'auriez pas accès à Internet, des bureaux de vote seront ouverts sur nos 4 sites pour voter en ligne du dimanche 04 octobre au mercredi 07 octobre 2026 de 08h00 à 14h00 sur les 4 sites.

Nous vous rappelons que chacun des parents vote.

- Votre enfant est en classe de PS à CM2 : vous votez pour le Conseil d'établissement + le Conseil d'école.
- Votre enfant est en classe de 6^{ème} à Terminale : vous votez uniquement pour le Conseil d'établissement.

Etapes à suivre pour voter (du 04 au 07 octobre 2026)

1. Se munir de son identifiant et de son mot de passe Skolengo/Pronote (compte parent)
2. Se connecter à son espace Skolengo/Pronote ([lien ici](#)).
3. Accéder au vote (sur la page d'accueil Pronote) – **Accès à partir du dimanche 04 octobre (08h00).**



4. Voter en choisissant soit la liste unique, soit « ne se prononce pas » (vote blanc).
5. Une fois le vote validé, l'accès au bureau de vote virtuel se fermera automatiquement.

Yves OLICHON

Proviseur du Lycée Français du Caire

